

9

Comment trouver de l'aide pour régler un problème de droit de la famille

LE DROIT DE LA FAMILLE ET LES FEMMES EN ONTARIO



Un seul droit de la famille pour toutes les femmes.



Financé par :



À PROPOS DE CE LIVRET

Ce livret vous donne des renseignements pratiques pour trouver de l'aide juridique si vous avez un problème en droit de la famille en Ontario. Il vous aide à comprendre :

- comment obtenir de l'information fiable et gratuite,
- comment trouver une avocate,
- où demander de l'aide même si vous avez peu ou pas de revenus,
- et comment repérer les personnes non qualifiées ou les fraudes.

Il ne remplace pas les conseils juridiques personnalisés ni l'accompagnement d'une avocate.

Si vous vivez une séparation, un divorce ou la fin d'une union de fait et que vous avez des enfants, il est fortement recommandé de consulter une avocate dès que possible. Vous pourrez ainsi mieux comprendre vos droits, vos obligations et les démarches à suivre pour assurer le bien-être de vos enfants.

Note linguistique : Dans un souci de simplification du texte, nous avons choisi d'utiliser une « écriture féministe » (le féminin générique) dans ce livret. L'expression « écriture féministe » désigne une écriture qui cherche à rendre visibles les femmes, à corriger les biais historiques de la langue et à promouvoir l'égalité dans les textes. Ainsi, le féminin sera privilégié lorsque nous nous adresserons aux personnes lisant le document et pour désigner les professionnelles.

Glossaire : veuillez consulter notre glossaire si vous avez besoin d'aide pour comprendre certains termes juridiques : <https://cjfo.ca/glossaire/>

Mise à jour 2026 – Ontario

Pour vous assurer que vous consultez la version la plus récente de ce livret, visitez :

 [Ressources | Centre juridique pour femmes de l'Ontario \(CJFO\)](#)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
COMMENT TROUVER DE L'AIDE JURIDIQUE EN DROIT DE LA FAMILLE	5
Centre juridique pour femmes de l'Ontario – CJFO.....	5
Fem'aide – Ligne de soutien pour femmes francophones	5
Service de référence du Barreau de l'Ontario	6
Aide juridique Ontario (AJO).....	6
Cliniques juridiques communautaires	7
Service de conseils juridiques sommaires – Francophones	7
Bureaux du droit de la famille (Toronto, Ottawa, Thunder Bay)	7
Assaulted Women's Helpline (en anglais ou autres langues).....	7
Conseils pour votre premier appel à une avocate	8
OÙ VOUS ADRESSER LORSQUE VOUS N'AVEZ PAS D'AVOCATE	8
RESSOURCES POUR LES VICTIMES DE VIOLENCE.....	10
Autres ressources utiles :	11

INTRODUCTION

Une séparation est souvent une période difficile chargée d'émotions et de stress — sur les plans personnel, familial et financier. Cela peut être encore plus complexe si vous avez des enfants ou si vous partagez des biens.

Vous pourriez devoir prendre rapidement des décisions importantes concernant :

- la responsabilité décisionnelle (qui prendra les décisions importantes pour les enfants) ;
- le temps parental (comment sera organisé le temps avec chaque parent) ;
- la pension alimentaire pour enfants ou pour conjointe ;
- le partage des biens et des dettes accumulés durant la relation.

Certaines personnes parviennent à s'entendre à l'amiable. Mais dans bien des cas, il est préférable — et parfois essentiel — d'obtenir du soutien juridique ou communautaire pour comprendre vos droits et régler ces questions de façon équitable et sécuritaire.

Obtenir des conseils juridiques dès le début peut faire une grande différence. Cela vous aide à comprendre vos droits, à éviter de prendre des décisions précipitées, et à vous protéger — vous et vos enfants.

Il est particulièrement important de consulter une avocate si :

- Votre partenaire a fait preuve de comportement violent, menaçant ou abusif (physiquement, verbalement, sexuellement ou financièrement) ;
- Vous avez peur de votre partenaire ou vous sentez intimidée ;
- Vous êtes économiquement dépendante de votre partenaire ;
- Vous ne parlez pas couramment le français ou l'anglais et avez besoin d'aide pour comprendre les documents ou procédures ;
- Votre partenaire a déjà une avocate et vous sentez un déséquilibre dans les négociations ;
- Vous ne savez pas par où commencer et avez besoin de repères concrets pour avancer.

Même une seule consultation peut vous permettre d'y voir plus clair et de prendre des décisions mieux éclairées.

COMMENT TROUVER DE L'AIDE JURIDIQUE EN DROIT DE LA FAMILLE

Si vous ne connaissez pas d'avocate en droit de la famille, plusieurs ressources peuvent vous aider à en trouver une selon vos besoins, votre langue et votre situation financière.

Centre juridique pour femmes de l'Ontario – CJFO

Le CJFO offre des services juridiques suivants dans toute la province de l'Ontario et en français :

- Information juridique
- Accompagnement
- Conseils juridiques sommaires
- Mandat à portée limitée suivant des critères d'admissibilité financières



613-608-3166



<https://cjfo.ca/>



Lundi au vendredi, 9 h à 16 h

Fem'aide – Ligne de soutien pour femmes francophones

Fem'aide offre un soutien en français, 24 h/24, 7 j/7, aux femmes francophones touchées par la violence en Ontario.

On peut vous aider à trouver :

- Une maison d'hébergement
- Un centre de femmes
- Une intervenante spécialisée
- Des ressources juridiques et sociales près de chez vous



1 877 336-2433

ATS : 1 866 860-7082



www.femaide.ca

Service de référence du Barreau de l'Ontario

Ce service vous met en contact avec une avocate qui offre jusqu'à 30 minutes de consultation gratuite.

Vous pourrez obtenir :

- Des renseignements sur vos droits et options
- Une estimation des honoraires à prévoir
- ☎ 1 800 668-7380 (sans frais)
- ☎ 416 947-3300 (ligne générale)
- ☎ 416 664-4886 (ATS)
- 🕒 Lundi au vendredi, 9 h à 17 h
- 🌐 www.lso.ca > Pour le public > Trouver une avocate
- 🌐 <https://lsrs.lso.ca/lsrs/welcome> > Service de référence

Aide juridique Ontario (AJO)

AJO offre des services juridiques gratuits ou à coût réduit pour les personnes à faible revenu. Vous pouvez :

- Parler à une avocate
- Obtenir un certificat d'aide juridique
- Accéder à une clinique juridique communautaire
- ☎ 1 800 668-8258
- ATS : 1 866 641-8867
- 🌐 www.legalaid.on.ca/fr
- Si vous avez été victime de violence ou d'intimidation, mentionnez-le. En général, Aide juridique Ontario accorde plus facilement de l'aide aux femmes qui ont été victimes de violence.
- Si vous répondez aux critères d'admissibilité, Aide juridique Ontario vous remettra un certificat d'aide juridique que vous pourrez utiliser pour retenir les services d'une avocate. Dans certains cas, le bureau d'aide juridique offre de payer les honoraires d'une avocate à la condition d'être remboursée par la suite.
- Si votre partenaire a été violent avec vous ou vous a intimidée, vous pouvez obtenir un certificat d'aide juridique vous donnant droit à une consultation juridique gratuite de deux heures. Il n'est pas nécessaire de prouver que votre revenu est peu élevé pour l'obtenir. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire « Autorisation d'avocate-conseil en violence familiale » disponible dans les cliniques juridiques communautaires et les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence.

- Beaucoup d'avocates n'acceptent pas les certificats d'aide juridique. Lorsque vous appelez pour prendre un rendez-vous, n'oubliez pas de demander si l'avocate les accepte

Cliniques juridiques communautaires

Ces cliniques offrent des services gratuits dans plusieurs domaines du droit (logement, aide sociale, droits de la personne, etc.).

- Certaines offrent aussi du droit de la famille.
- Pour trouver la clinique la plus proche :



1 800 668-8258



<https://www.legalaid.on.ca/fr/legal-clinics/>

Service de conseils juridiques sommaires – Francophones

Si vous êtes francophone et résidez à Toronto, Ottawa ou Sudbury, vous pouvez recevoir des conseils gratuits par téléphone en droit de l'immigration, du logement, de l'aide sociale, et plus.



1 877 500-4508



Lundi au vendredi, 9 h à 16 h

Bureaux du droit de la famille (Toronto, Ottawa, Thunder Bay)

Ces bureaux regroupent des avocates payées par Aide juridique Ontario. Un certificat d'aide juridique est requis. Tous offrent des services en français.



Ottawa : 613-569-7448



Toronto : 416-348-0001



Thunder Bay : 807-346-2950

Assaulted Women's Helpline (en anglais ou autres langues)

Ligne d'urgence confidentielle et gratuite, 24 h/24, pour les femmes victimes de violence.



Toronto : 416-863-0511



Partout en Ontario : 1-866-863-0511

ATS : 1-866-863-7868



www.awhl.org

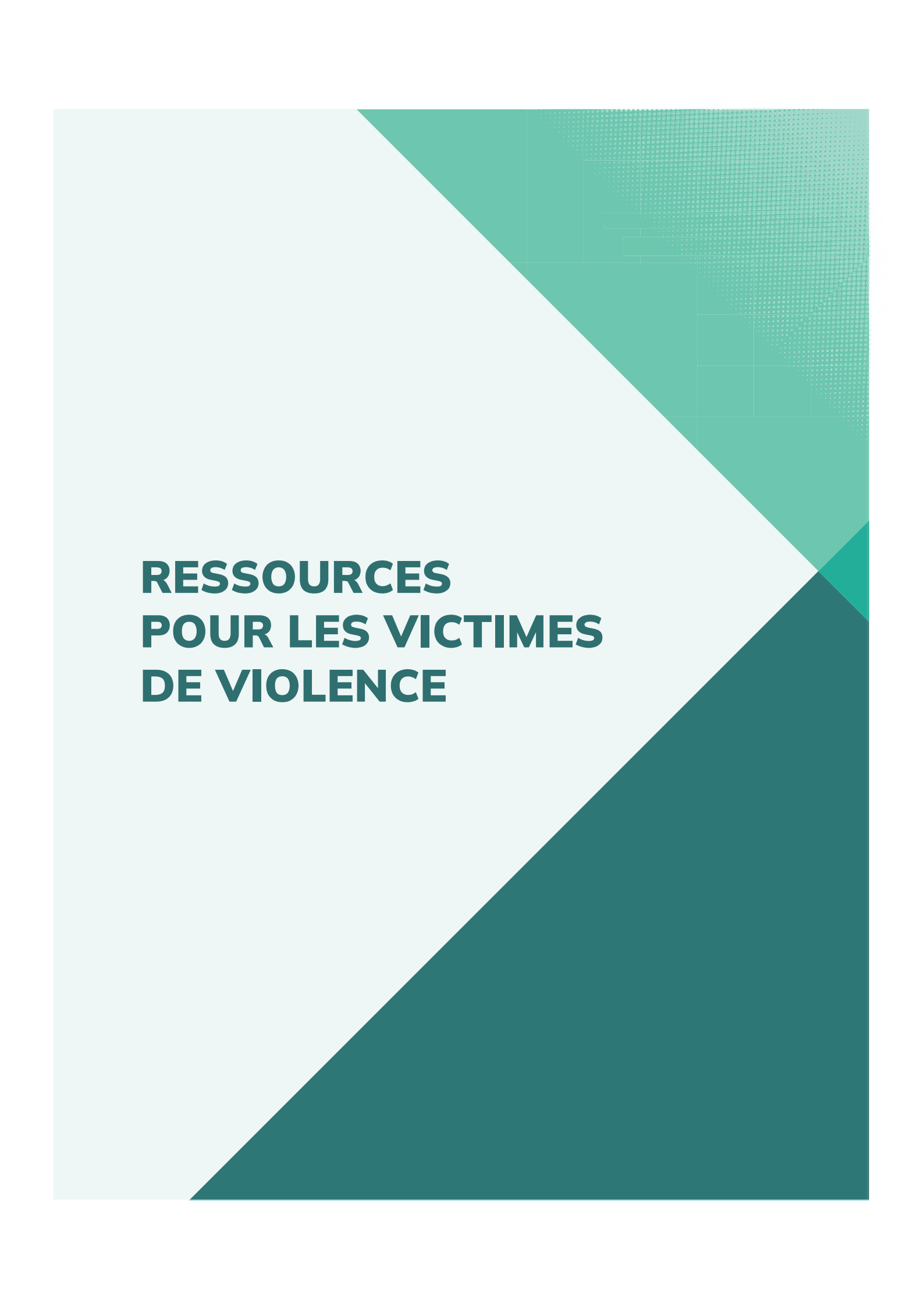
Conseils pour votre premier appel à une avocate

- Vérifiez que la personne est membre en règle du Barreau de l'Ontario, ou d'un autre barreau canadien. Cela vous protège contre les fraudes.
- Demandez si elle pratique en droit de la famille
- Vérifiez si elle parle votre langue
- Demandez les honoraires et modalités de paiement
- Préparez vos questions à l'avance

OÙ VOUS ADRESSER LORSQUE VOUS N'AVEZ PAS D'AVOCATE

Si vous n'avez pas d'avocate pour vous aider dans une affaire de droit de la famille, il vous sera peut-être possible d'obtenir des renseignements et des conseils juridiques au palais de justice. Toutes les cours de la famille offrent deux types d'aide :

- **Avocates de service** – Leur mandat est de conseiller les personnes à faible revenu qui n'ont pas d'avocate. Si le temps le permet, elles pourront peut-être vous aider en cours.
- **Centres d'information sur le droit de la famille** – Vous pouvez y obtenir des renseignements sur le droit de la famille, sur le fonctionnement de la cour de la famille et sur d'autres types de soutien offerts aux familles (médiation familiale et cours sur le rôle parental) ou encore sur la façon de communiquer avec des organismes communautaires. Certains centres d'information sur le droit de la famille ont des avocates-conseils qui peuvent vous rencontrer. L'avocate-conseil peut discuter de votre situation et vous donner certains conseils juridiques, mais ne peut pas vous aider en cour.
- Dans certaines cours de la famille, si vous n'avez pas d'avocate, des étudiantes ou étudiants en droit peuvent vous aider à remplir les formulaires



RESSOURCES POUR LES VICTIMES DE VIOLENCE

RESSOURCES POUR LES VICTIMES DE VIOLENCE

*Il peut être difficile de demander de l'aide - mais vous n'êtes pas seule.
Il existe des services confidentiels, accessibles en français, pour vous accompagner à chaque étape.*

👉 Trouver une avocate :

- Barreau de l'Ontario
Répertoire complet des avocates francophones et anglophones.
[🔗 www.iso.ca](http://www.iso.ca)
- AJEFO – Association des juristes d'expression française de l'Ontario
Répertoire d'avocates parlant français partout en Ontario.
[🔗 https://www.ajefo.ca/a-votre-service/trouver-un-avocat/](https://www.ajefo.ca/a-votre-service/trouver-un-avocat/)

👉 Services juridiques gratuits

- Aide juridique Ontario :
[🔗 www.legalaid.on.ca/fr](http://www.legalaid.on.ca/fr)
- Centre juridique pour femmes de l'Ontario (CJFO) :
[🔗 www.cjfo.ca](http://www.cjfo.ca)
- Service aux victimes d'actes criminels – Gouvernement de l'Ontario :
[🔗 https://www.ontario.ca/fr/page/services-aux-victimes-en-ontario](https://www.ontario.ca/fr/page/services-aux-victimes-en-ontario)
☎ 1-888-579-2888
- Agentes de soutien à la cour – accompagnement des démarches en français :
[🔗 https://cjfo.ca/services/soutien-et-accompagnement/](https://cjfo.ca/services/soutien-et-accompagnement/)

👉 Centres d'information en droit de la famille (CIDF)

- Les Centres d'information en droit de la famille (CIDF) offrent de l'information juridique dans tous les palais de justice de l'Ontario où sont entendues des causes en droit de la famille. Ils offrent gratuitement de l'information. Ces services sont accessibles même si vous n'avez pas encore déposé une demande au tribunal. Vous pouvez contacter le CIDF au palais de justice le plus proche de chez vous en cas de besoin.
[🔗 https://www.ontario.ca/fr/page/centres-dinformation-sur-le-droit-de-la-famille](https://www.ontario.ca/fr/page/centres-dinformation-sur-le-droit-de-la-famille)

👉 Lignes d'aide et soutien direct

- **Fem'aide** : ligne d'écoute provinciale en français pour les femmes victimes de violence; soutien 24 h sur 24, 7 jours sur 7 :

☎ 1 877 336-2433

🔗 www.femaide.ca

👉 Maisons d'hébergement pour femmes :

- 🔗 <https://actionontarienne.ca/services-aux-femmes/>

👉 Justice pas-à-pas : pour mieux comprendre vos droits en droit de la famille :

- 🔗 <https://stepstojustice.ca/fr/legal-topic/family-law/>

👉 Droits linguistiques

- Accès aux services en français (vos droits) : www.cjfo.ca
Besoin d'interprète/ aménagement devant les tribunaux – accessibilité :
🔗 <https://www.ontario.ca/fr/page/comparaître-devant-le-tribunal-accessibilité>

Autres ressources utiles :

Livret « comment se faire représenter par une avocate »

Ce livret s'adresse aux personnes aux prises avec la violence qui ont besoin de soutien avant d'entreprendre des démarches en droit de la famille devant les tribunaux ontariens. Il vous permettra de choisir votre avocate pour vous représenter devant les tribunaux.

Livret « Comment se préparer à recevoir de l'aide »

Ce livret vous permettra de préparer votre dossier en droit de la famille et d'assurer un suivi lorsque vous aurez recours à des services juridiques comme de l'information juridique ou des conseils juridiques.

Livret « Qui contacter pour obtenir de l'aide »

Ce livret vous permettra d'évaluer vos besoins juridiques et vous guidera vers des ressources adéquates.

Livrets disponibles en français sur le droit de la famille

1. Les méthodes alternatives de résolution des conflits et le droit de la famille
2. La protection de l'enfance et le droit de la famille
3. La pension alimentaire pour enfant
4. Le droit criminel et le droit de la famille
5. La responsabilité décisionnelle et le temps parental
6. Les contrats familiaux
7. L'arbitrage familial
8. **Le droit de l'immigration et le droit de la famille**
9. Comment trouver de l'aide pour régler un problème de droit de la famille
10. Le partage des biens en droit de la famille
11. Le mariage et le divorce
12. La pension alimentaire pour conjointe
13. La violence entre partenaires intimes
14. Les services en français et le droit de la famille
15. L'aliénation parentale

Tous les livrets sont accessibles gratuitement en ligne ou en format physique.

Pour commander nos livrets ou consulter d'autres ressources sur vos droits en droit de la famille, visitez : [Ressources | Centre juridique pour femmes de l'Ontario \(CJFO\)](#).

Votre avis compte, envoyez-nous votre commentaire à :
[Contact | Centre juridique pour femmes de l'Ontario](#).

Mise en garde importante :

Le moment de la séparation est l'une des périodes les plus dangereuses pour les femmes victimes de violence entre partenaires intimes. Le risque de violence grave, voire mortelle, est alors à son plus haut niveau.

 [En cas de danger immédiat, composez le 911.](#)



Pour en savoir
plus sur le

**CENTRE JURIDIQUE
POUR FEMMES
DE L'ONTARIO**

Visitez

CJFO.ca



Tél. : 613-608-3166

Courriel : appuijuridique@cjfo.ca

Un programme de :



Financé par :

